



Jours amendes et mon conjoint en prison que faire

Par **lilwiz**, le **29/10/2011** à **15:16**

Bonjour, rnVoilà mon histoire j'ai mon conjoint actuel qui a commis des erreurs étant plus jeune qui regrette amèrement aujourd'hui, il a déjà été condamné à 6 mois de prison pour ces délit et avait écopé de 300 euros de jours amendes qu'il devait payer le plus rapidement possible. rnVoulant me préserver moi ainsi que sa famille il c'est abstenu de nous dire que le commissaire l'avais contacté une première fois en juillet, il pensait réellement pas que cela allait prendre cette tournure! rnEn octobre les choses se compliquent; il a été convoqué au tribunal d'Eure et Loire d'où il est originaire le 17 octobre pour ces fameux jours amendes non régularisés, ils n'ont pas voulu lui donner ni de délai supplémentaire et encore moins écouter ces arguments, il écope donc de 2 mois de prison dont 14 jours de remise de peine immédiate et il peut encore gagner 1 semaine si il se tient à carreau, jeter en prison le soir même! rnMaintenant que j'ai connaissance de cette affaire, je souhaite payer cette dette immédiatement et j'aimerais savoir comment procéder et est-ce qu'il pourra sortir immédiatement de prison une fois régulariser car d'après ces lettres les choses ne se passent pas bien du tout. rnMerci de me répondre au plus vite je suis désespéré et très inquiet.